



## **CHARTE ENERGETIQUE**

Le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables permet d'assurer la sécurité et la prospérité de notre société, autant que la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Réduire la consommation d'énergies fossiles, c'est réduire l'envoi de devises à l'étranger et améliorer la balance commerciale pour créer des emplois et de la richesse dans notre pays.

Les lois du marché ne suffisent pas pour atteindre ce but. Cette évolution doit être guidée par un cadre légal et nos autorités doivent être encouragées à mettre en œuvre les mesures nécessaires. Sans quoi rien ne bougera, puisque chacun attendra que l'autre fasse le premier pas.

Cette Charte a pour but de rassembler les parlementaires qui s'investissent dans ce sens.

### **Des convictions partagées**

Il y a dans chaque parti des parlementaires prêts à s'engager pour une politique énergétique ambitieuse mais indispensable, et qui sont convaincus qu'il faut :

- Traiter les questions énergétiques en dehors du clivage politique gauche-droite ;
- Agir en priorité sur le but de réduire la consommation globale d'énergie sans se limiter aux questions de CO2 ;
- Soutenir l'activité économique grâce au domaine des technologies propres (cleantechs) ;
- Remplacer la production des 5 centrales nucléaires suisses par des économies d'énergie et des sources renouvelables d'ici 2034 ;
- Créer un cadre législatif pour éviter le gaspillage d'énergie et favoriser la mise sur le marché des technologies propres qui permettent une meilleure efficacité.

### **Des parlementaires s'engagent à voter les mesures suivantes :**

#### **SUR LE PLAN DES ECONOMIES D'ENERGIE :**

Introduire un cadre légal qui permette à la Suisse de réduire sa consommation d'énergies fossiles d'au moins 40 % d'ici 2034 et 70 % d'ici 2050 :

En particulier :

- Promouvoir activement la norme « zéro-énergie non-renouvelable » pour les nouveaux bâtiments ;
- Renforcer les mesures d'assainissement énergétique des anciens bâtiments ;
- Renforcer les mesures d'efficacité énergétique ;
- Remplacer progressivement les anciennes technologies gourmandes en énergie par des technologies propres.

**SUR LE PLAN DE LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES :**

- Produire au minimum 30 % de la consommation totale en énergie par des sources renouvelables (comprenant l'énergie hydroélectrique) d'ici 2020 et 70 % d'ici 2050 ;
- Adapter la Rétribution à Prix Coûtant (RPC) de façon à atteindre ces buts ;

**Je m'engage en tant que parlementaire à soutenir tous les points de cette charte.**

Nom (en majuscule svp) : \_\_\_\_\_

Prénom (en majuscule svp) : \_\_\_\_\_

Parti politique, canton : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**En signant ce document, vous acceptez que votre nom soit publié en soutien à cette charte**

\*\*\*

Si vous y adhérez nous vous prions de :

- 1) Signer la Charte
- 2) Nous la renvoyer par pdf scanné à : [bertrand.piccard@solarimpulse.com](mailto:bertrand.piccard@solarimpulse.com)  
**ou** par courrier à :  
Solar Impulse (charte énergétique)  
EPFL - Parc Scientifique C  
1015 Lausanne

**au plus tard le 19 décembre à 08:00 heures.**

Votre nom figurera dans la liste des parlementaires qui soutiennent la Charte Energétique sur les sites web [www.solarimpulse.com](http://www.solarimpulse.com) et [www.swisscleantech.ch](http://www.swisscleantech.ch).